

Assolement en commun

Travailler ensemble pour réduire les charges

Travailler plus efficacement pour optimiser revenu et temps de travail, c'est ce qu'ont cherché à faire en 2007 Henry, François, Michel et André, exploitants en Indre-et-Loire, en créant un assolement en commun. S'ils n'ont pas atteint tous leurs objectifs, ils ont amélioré leurs rendements et affiné leurs charges. Une expérience qui ne manque pas d'intérêt dans un contexte où les prix des intrants et des cultures varient comme jamais.



© ARVALIS-Institut du végétal

« Sécuriser nos exploitations » et « travailler moins » sur leur ferme : c'est autour de ces deux objectifs qu'Henry Frémont, François Paumé, Michel Assailly et André Auvray, tous quatre agriculteurs en Indre-et-Loire, décident en 2007 de mettre en commun leurs fermes. Avec des surfaces totales comprises entre 110 et 150 hectares, elles sont exclusivement tournées vers les grandes cultures. Et elles se ressemblent. Situées dans des sols limono-argileux, les parcelles sont proches les unes des autres. Des échanges ont déjà eu lieu entre les exploitants. Dans les quatre cas,

les sols n'autorisent pas d'excellents niveaux de rendements, avec des moyennes comprises entre 70 et 80 quintaux/ha en blé tendre. Les uns comme les autres réfléchissent aux moyens de réduire leurs charges, notamment sur le plan mécanique. Autre point commun : les trois plus âgés (Michel, Henry et François) ont une forte personnalité et n'hésitent pas à dire ce qu'ils pensent.

Des habitudes de travail

« Nous avions l'habitude de travailler ensemble depuis plusieurs années », ajoute Henry Frémont. Avant la

Un raisonnement des traitements bien plus poussé

Le regroupement des exploitations a permis à chacun de se concentrer sur ce qui lui tenait le plus à cœur. Michel Assailly assure désormais de façon plus ou moins formelle les responsabilités de chef de cultures. Si les grandes décisions sont prises en commun, c'est lui qui gère au quotidien les traitements et le passage du pulvérisateur dans les champs. Des tours de plaine permanents et une observation très active lui permettent d'ajuster précisément la protection à l'intérieur même d'une parcelle en fonction du type de flore et du sol. Les temps d'observation et de traitement constituent une bonne partie du travail de Michel Assailly, qui s'occupe également de la commercialisation de la production. Les résultats sont au rendez-vous en termes d'efficacité. En ce qui concerne les charges, la protection herbicide a coûté au groupe 69 euros/ha de moyenne sur 2010 et 2011 en blé tendre, l'investissement en fongicide représentant 35 euros/ha. En colza, ces coûts moyens ont représenté respectivement 116 et 27,50 euros/ha.

Henry, François, Michel et André travaillaient déjà ensemble avant d'opter pour un assolement en commun.

création de l'assolement en commun, Henry, François et André ont deux-tiers de leurs matériels en Cuma et partagent un salarié via un groupement d'employeur. Henry et François ont même des outils en copropriété. Plus récemment installé mais détenteur d'une longue expérience en tant que responsable agronomique d'une coopérative, Michel reprend peu à peu les rôles de la ferme familiale et entend bien travailler davantage avec ses trois voisins. Forts de ces constats, les quatre agriculteurs se lancent. Avec cette idée : « Notre association ne devait pas remettre en cause les structures déjà créées, à savoir la Cuma et le groupement d'employeur », explique Henry Frémont. Cela pour des raisons sociales, politiques car certains d'entre eux sont engagés dans la direction de ces structures, mais aussi économiques. « Notre

Cuma d'origine avait pour objectif de mettre à disposition des adhérents du matériel performant à pas cher, en n'hésitant pas à le sur-utiliser, souligne par exemple Henry Frémont. Des tracteurs arrivaient en bout d'emprunt, c'était dommage d'en sortir alors qu'ils étaient payés ».

Une étude sur les charges de mécanisation

Pour mieux cerner les enjeux d'un rapprochement, les quatre exploitants s'entourent de l'appui de spécialistes. Ils réalisent notamment une étude sur leurs charges de mécanisation, via le logiciel Simeq (voir encadré). Prévisions de cette simulation : la mise en commun doit leur faire baisser leurs charges sur ce poste à 180 euros/ha de moyenne contre 240 euros/ha pour la moyenne individuelle du groupe, et 300 euros/ha en moyenne individuelle régionale. Le nombre de chevaux à l'hectare doit passer à une moyenne de 1,85 avant la mise en commun à 1,02, un chiffre à comparer aux 2,2 de moyenne régionale. Faible au regard des surfaces couvertes,

Pour mieux cerner les enjeux d'un rapprochement, les quatre exploitants s'entourent de l'appui de spécialistes.

Simeq

Un simulateur pour prévoir son équipement

SIMEQ est un logiciel développé par ARVALIS-Institut du végétal dans les années 1990. Ce simulateur d'équipement permet d'évaluer l'adéquation entre d'une part les ressources dont dispose l'exploitation en termes de matériel et de main-d'œuvre, et d'autre part les besoins à couvrir représentés par les itinéraires techniques à réaliser pour chacune des cultures. Le logiciel prend en compte les jours agronomiquement disponibles calculés sur une série climatique de 20 ans. Le logiciel permet donc de réaliser une étude de faisabilité *a priori*.

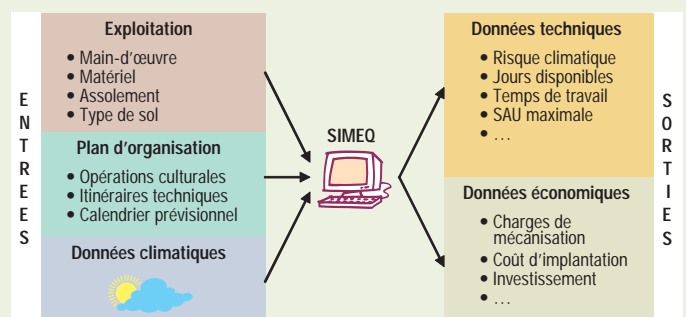
Pas plus de 800 heures de traction par an

Il considère que l'équilibre parc matériel/surface est bon à deux conditions : si les principaux travaux (implantation, récolte) se terminent en général en temps et en heure et ne subissent qu'exceptionnellement des retards dus au climat (un an sur quatre au maximum) et si l'organisation du travail testée propose aux individus des conditions acceptables en termes de durée travaillée. Dans les simulations, la durée quotidienne de traction, qui varie de 5 à 12 heures, est fixée en fonction de la disponibilité de chacun. Le nombre de jour travaillé par semaine peut lui aussi bouger selon les disponibilités réelles et peut monter à 7 jours pour certaines opérations. Le logiciel estime par ailleurs qu'un actif ne peut effectuer plus de 800 heures de traction par an compte tenu du fait qu'il n'y a pas que des heures passées sur le tracteur (entretien, réparation, suivi des cultures...).

Connaître le niveau de risque

SIMEQ permet une approche par scénarios permettant de tester et comparer différents systèmes (technique sans labour, assolement en commun, CUMA intégrale...) en termes de calendrier de travail et de charges de mécanisation. Il est possible de calculer la surface maximale pouvant être cultivée pour chaque système testé pour en trouver la limite de faisabilité. Une représentation graphique sous forme de courbe permet d'observer pour chaque situation testée la dilution du poste « charges de mécanisation » en fonction de l'augmentation de la surface travaillée. Cet accroissement de la SAU est couplé à un niveau de risque. Ce niveau de risque traduit la part des opérations réalisées dans la « période souhaitée », avec « retard acceptable » ou avec « retard inacceptable ».

Des simulations fonction du contexte et du projet



Les clés de la réussite de l'assolement en commun

Difficile d'établir des règles générales pour faire fonctionner un assolement en commun : chaque groupe est unique. Un projet financé par le Casdar (Compte d'affectation spécial développement agricole et rural du ministère de l'Agriculture) a néanmoins été lancé en 2006, dans un contexte économique délicat (cours des céréales bas, augmentation des coûts des intrants, difficulté de trouver de la main-d'œuvre). Il a permis de mettre en lumière des conditions favorables à la constitution d'un groupe :

- Avoir une expérience de travail en commun
- Avoir une même vision du métier pour trouver un maximum de convergences
- Accepter des règles communes de fonctionnement
- S'entourer de partenaires.

Des règles précises

La réussite du groupe suppose aussi de définir et d'appliquer au quotidien des règles précises entre les associés. La réflexion doit porter notamment sur la répartition des responsabilités, la spécialisation éventuelle des personnes, les modes de prise de décision dans le groupe, la délégation des tâches, l'information et la communication entre les membres, la fréquence et le mode de réunions. Les règles de fonctionnement interne doivent être formalisées par écrit dans un règlement intérieur.

Se projeter

Le projet doit ensuite être géré dans le temps, le groupe devant se fixer des rendez-vous pour s'évaluer, autant sur les résultats économiques que sur la dimension humaine et le fonctionnement de l'organisation. La réflexion doit inclure les modifications possibles du groupe (départ en retraite, transmission et intégration de nouveaux associés) mais également des nouveaux projets, qui donnent l'occasion de renforcer la cohésion.

Le parc matériel du groupe est sous-dimensionné par rapport aux 500 hectares à exploiter.

le montant de ces charges laisse entrevoir au groupe une des difficultés futures : le mauvais dimensionnement de son parc matériel.

Le temps de travail fait partie des points problématiques.

En revanche, la simulation témoigne de la faisabilité du projet sur le plan de l'organisation du travail et des heures de traction.

Une société en participation

Les quatre exploitants structurent la mise en commun de leur ferme avec une société en participation et une Cuma dans laquelle ils placent le reste de leurs matériels. La première année permet de caler le fonctionnement. « *Nous avons voulu faire toutes les cultures sur chaque exploitation, se souvient notamment Henry Frémont. Or nous nous sommes vite rendus compte qu'il fallait raisonner de manière à faire des îlots plus importants* ». Peu présent sur la ferme compte tenu de ses responsabilités professionnelles extérieures, l'agriculteur a également revu le temps qu'il accordait à la société. « *Au début, j'étais parti sur les deux-tiers d'un temps plein, les trois autres travaillant à 100 %, explique-t-il. Aujourd'hui, je ne suis plus qu'à tiers temps* ». Une révision qui influe directement sur la rémunération de l'exploitant puisque celle-ci dépend à parts égales des hectares apportés et du temps passé. « *Nous n'avons jamais pu faire d'enregistrement des temps conformément à ce que nous avions décidé dans le règlement intérieur, remarque l'exploitant. Personne ne compte de la même façon* ». Et personne ne travaille pareil : une soudure prendra 30 minutes à l'un pour un travail parfait tandis que l'autre ne mettra que 5 minutes pour un résultat probablement moins durable.

Evaluer le temps de travail

Aujourd'hui, les quatre exploitants ne regrettent pas leur choix. Mais



ils continuent de se poser des questions. Le temps de travail fait partie des points problématiques. Tout confondu, si Henry Frémont a diminué ses heures et gagné en efficacité grâce à ses collaborateurs, François, André et Michel n'ont pas dégagé de temps. Il faut dire que le salarié du groupement d'employeur qui travaillait 400 heures par an sur trois des exploitations n'est plus présent que 20 heures : il travaille désormais sur d'autres fermes. La vétusté du matériel et son inadéquation avec les dimensions de la nouvelle structure y est aussi pour quelque chose. « Nous avons un combiné rotative semoir de 3 mètres pour semer 110 ha de colza, note par exemple Henry Frémont. Notre plus gros tracteur fait à peine 125 chevaux... ce qui ne nous permet pas, par exemple, de tracter le déchaumeur Thorit que nous utilisons pour le travail du sol : il faudrait 145 chevaux ! ». Souvent en 3 mètres à l'image des déchaumeurs, le matériel issu des exploitations de base, ne convient plus, d'autant plus qu'il était déjà relativement vieux.

Un parc matériel à revoir

Les quelques investissements réalisés par le groupe, tel un semoir céréales en 4,80 mètres ou un pulvérisateur de 24 mètres, ne suffisent pas. Compte tenu de sa taille, la société a pu profiter d'un matériel plus adapté via la Cuma : celle-ci couvre 1 000 ha, dont la moitié appartient au groupe. « La Cuma a notamment deux moissonneuses-batteuses, indique Henry Frémont. Nous en avons une qui nous est quasiment dédiée, sauf pour le maïs et le tournesol. C'est une Massey 72/74 avec une coupe de 6,70 mètres, ce qui nous a permis de gagner 6 à 7 jours de moisson ». Mais le groupe doit aller plus loin et se résoudre à augmenter sa largeur de travail. Ses

En charge d'un certain nombre de responsabilités professionnelles, Henry Frémont a réduit le temps de travail qu'il pouvait accorder au groupe.

charges de mécanisation sont aujourd'hui plus élevées que prévu, de l'ordre de 270 à 280 euros/ha. L'investissement à prévoir est de l'ordre de 200 000 euros, pour une reprise de l'ancien matériel de 40 000 euros au plus. La décision reste à prendre. Comme le souligne Henry Frémont, « c'est bien plus compliqué de gérer à quatre, mais c'est également plus rassurant ». ■

Patrick Retaureau,
ARVALIS-Institut du végétal
p.retaureau@arvalisinstitutduvegetal.fr
Valérie Noël
v.noel@perspectives-agricoles.com

Garder son indépendance

Si le groupe est attaché aux structures que ses membres ont participé à monter, comme la Cuma locale ou le groupement d'employeur, il tient aussi à garder son indépendance. 80 % des achats d'intrants sont effectués via un groupement d'achat informel qui facture à ses membres de façon individuelle. En ce qui concerne les débouchés, 95 % de la production part chez les coopératives (Agrial, Axérial) et le négoce local. Mais les ventes se font en prix fermes. Et pour la récolte 2011, le groupe a ouvert un compte sur le marché à terme.



Un assolement diversifié pour les 500 hectares



	SAU totale 2011	Rendement 2011 en q/ha	Rendement 2010 en q/ha
Colza	121	33	33
Orge hiver	47	76	72
Blé tendre	209	63	78
Triticale	9,5	65	81
Blé dur	10	55	55
Luzerne	10	Non connu	-
Maïs	3	Non connu	66
Tournesol	67	Non connu	34
Millet	16	Non connu	41

En trois ans de fonctionnement, le groupe est parvenu en moyenne à améliorer les rendements des exploitations individuelles. En blé, Henry Frémont tournait auparavant à une moyenne de 68 à 69 q/ha et à 26 q/ha en colza.